

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 06 février à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Montreuil-sur-Ille s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Clos Paisible, sous la présidence de M. Yvon TAILLARD, Maire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 18

Présents : 10

Votants : 15

Date de convocation : 02/02/2026

Date de publication : 11/02/2026

MEMBRES PRESENTS : Mmes et MM. TAILLARD Yvon, EON-MARCHIX Ginette, GARNIER Michaël, LENUS Jean-Pierre, KRIMED Sylvie, HERVE Karine, CADOR Adeline, THONIER Carole, OLIVIER-DUFEE Anne-France, LAHAYE Denis.

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : M. RICHARD Guillaume (pouvoir à Mme EON-MARCHIX), Mme DORE Stéphanie, M. NOURRY Jérôme (pouvoir à M. GARNIER), Mme ROUPIE Aline (pouvoir à M. TAILLARD), Mme MICOINE Laure (pouvoir à Mme CADOR), M. CORNARD Guillaume (pouvoir à Mme HERVE).

MEMBRES ABSENTS NON EXCUSES : Mme BOULIN Marie, M. COEFFIC Nicolas.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. GARNIER Michaël.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

DELIBERATION N° 2026-8 – REVISION DES TARIFS MUNICIPAUX

M. le Maire propose au Conseil Municipal de fixer les tarifs municipaux pour l'année 2026, et présente les propositions de la commission « Finances » émises au cours de la réunion du 20/01/2026 :

- revalorisation ou stagnation de certains tarifs ;
- modifications apportées aux droits de place et à la location de la salle du Clos Paisible ;
- application des nouveaux tarifs de l'accueil périscolaire, de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement, de la garderie du midi à compter du 01/09/2026 ; pour les autres tarifs, application des nouveaux tarifs à compter du 01/02/2026.

Entendu cet exposé, M. le Maire invite l'assemblée délibérante à se prononcer sur ce point.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (nombre de suffrages exprimés : 15 ; vote : 0 contre ; 0 abstention ; 15 pour) :

1) DECIDE d'appliquer les tarifs municipaux suivants à compter du 01/03/2026 :

Publicité dans le Montreuillais	Commune	encart 18x20	469.00 €
		encart 18x16	352.00 €
		encart 18x8	266.00 €
		encart 9x8	81.00 €
		encart 9x4	51.00 €
	Extérieur	encart 18x20	791.00 €
		encart 18x16	531.00 €
		encart 18x8	412.00 €
		encart 9x8	142.00 €
		encart 9x4	112.00 €

Droit de place marché hebdomadaire (montant à acquitter pour le marché ayant lieu du lundi au dimanche)	8.00 €
--	---------------

Droit de place présence hebdomadaire hors marché (présence régulière)	8.00 €
--	---------------

Droit de place journalier hors présence hebdomadaire (présence ponctuelle : stationnement des commerces ambulants et forains sur le domaine communal, etc.)	45.00 €
--	----------------

Abonnement au bulletin municipal	30.00 €
---	----------------

Location de la salle des fêtes	Associations de la commune	activité associative sans repas	89.00 €
		vin d'honneur	89.00 €
		journée	200.00 €
		2 journées consécutives	437.00 €
		forfait chauffage (entre le 1^{er} novembre et le 30 avril)	51.00 €
	Familles de la commune	vin d'honneur	97.00 €
		journée	286.00 €
		2 journées consécutives	510.00 €
		forfait chauffage (entre le 1^{er} novembre et le 30 avril)	51.00 €
	Extérieur (réservation < 6 mois)	vin d'honneur	184.00 €
		journée	521.00 €
		2 journées consécutives	765.00 €
		forfait chauffage (entre le 1^{er} novembre et le 30 avril)	51.00 €
	Location commerciale		235.00 €
	Caution		350.00 €
	Si lors de l'état des lieux il est constaté que la vaisselle ou la salle sont rendus anormalement sale, un forfait supplémentaire par heure passée en nettoyage sera facturé au locataire.		77.00 €
	Le matériel de sonorisation est mis à disposition gratuitement sur demande lors de la location de la salle des fêtes. Une caution sera demandée au loueur si le matériel est réservé.		590.00 €
	Frais de gestion si annulation de la réservation de la salle moins de 15 jours avant la date de location		35.00 % du montant de la location

Concessions dans le cimetière	15 ans	132.00 €
	30 ans	233.00 €
	50 ans	404.00 €
	Concession enfant de moins de 7 ans (durée de 30 ans renouvelable tacitement 1 fois)	0.00 €

Concessions dans le colombarium et caverne	10 ans	465.00 €
	20 ans	889.00 €

Location des 50-60 chaises (rouge-noire) de la salle des fêtes	Location	gratuité
	Caution	/

Photocopies pour les associations	Photocopie A4	0.15 €
	Photocopie A3	0.30 €

Salle des sports	Caution pour les associations	16.00 €
-------------------------	--------------------------------------	----------------

Tarifs en cas de perte ou de détérioration des matériels, des ustensiles de cuisine, et de la vaisselle mis à la disposition des locataires de la salle des fêtes et de la salle du Clos Paisible

Désignation	Tarif	Désignation	Tarif	Désignation	Tarif
Cruche	4.00 €	Flûtes à champagne	1.50 €	Fouet	7.50 €
Assiette plate	3.00 €	Verre à vin	1.50 €	Marmite + couvercle	420.00 €
Assiette à dessert	2.50 €	Verre à eau	1.50 €	Casserole + couvercle	80.00 €
Cuillère à soupe	1.00 €	Pelle à tarte	3.50 €	Grille du four	100.00 €
Cuillère à café	1.00 €	Corbeille à pain	4.50 €	Plaque à pâtisserie	100.00 €
Fourchette	1.50 €	Cuillère de service	2.50 €	Saladier moyen	4.00 €
Couteau	1.50 €	Couteaux de cuisine	53.00 €	Saladier grand	6.00 €
Verre enfant	1.00 €	Verseuses à café	15.00 €	Louche moyenne	8.00 €
Tasse à café	2.00 €	Cafetière	200.00 €	Louche grande	15.00 €
Plat rond inox	20.00 €	Ecumoire	16.00 €	Cuillère en bois	13.00 €
Légumier rond inox	20.00 €	Faitout + couvercle	340.00 €	Poêle	95.00 €
Plat long inox	20.00 €	Maryse	12.00 €	Plat gastro du four	100.00 €

Location de la salle du Clos Paisible	Montreuil-sur-Ille		Extérieur	
	Associations*	Familles	Associations	Familles
Journée complète (salle et abri jeu)	179.00 €		204.00 €	
2 journées (salle et abri jeu)	230.00 €		306.00 €	
Abri jeu	31.00 €		41.00 €	
Location commerciale	222.00 €			
Vin d'honneur-obsèques-cérémonies-anniversaire enfant moins de 16 ans (location de journée, consommation d'alcool interdite)	72.00 €		77.00 €	82.00 €
Forfait chauffage de la salle (entre le 1 ^{er} novembre et le 30 avril)	41.00 €			
Caution	200.00 €			
Frais de gestion si annulation de la salle moins de 15 jours avant la date de location	35.00 % du montant de la location			

* Par délibération n° 2022-63 du 09/09/2022, gratuité d'utilisation de la salle du Clos Paisible accordée aux associations de la commune pour toutes leurs activités (à l'exception des activités marchandes), sous réserve de la signature d'une convention et de la présentation d'un planning annuel.

2) DECIDE d'appliquer les tarifs municipaux suivants à compter du 01/09/2026 :

Accueil périscolaire à l'école publique (tarif pour un 1/4 d'heure) Tout dépassement horaire est facturé 5.00 € entre 18h45 et 19h00, 15.00 € après 19h00.	QF < à 850 € - tarif A	0.31 €
	851 € < QF < 1 150 € - tarif B	0.48 €
	1 151 € < QF < 1 400 € - tarif C	0.51 €
	QF > à 1 401 € - tarif D	0.56 €

Accueil de loisirs - tarifs pour les familles de la commune Tout dépassement horaire est facturé 5.00 € entre 18h45 et 19h00, 15.00 € après 19h00.	Prix journée (hors repas)	QF < à 850 € - tarif A	10.00 €
		851 € < QF < 1 150 € - tarif B	11.73 €
		1 151 € < QF < 1 400 € - tarif C	12.24 €
		QF > à 1 401 € - tarif D	12.75 €
	Prix demi-journée	QF < à 850 € - tarif A	6.73 €
		851 € < QF < 1 150 € - tarif B	7.85 €
		1 151 € < QF < 1 400 € - tarif C	8.16 €
		QF > à 1 401 € - tarif D	8.47 €

Accueil de loisirs - tarifs hors commune Tout dépassement horaire est facturé 5.00 € entre 18h45 et 19h00, 15.00 € après 19h00.	Prix journée (hors repas)	QF < à 850 € - tarif A	12.75 €
		851 € < QF < 1 150 € - tarif B	13.26 €
		1 151 € < QF < 1 400 € - tarif C	13.97 €
		QF > à 1 401 € - tarif D	14.79 €
	Prix demi-journée	QF < à 850 € - tarif A	8.47 €
		851 € < QF < 1 150 € - tarif B	9.08 €
		1 151 € < QF < 1 400 € - tarif C	9.59 €
		QF > à 1 401 € - tarif D	10.10 €

Garderie du midi (sans repas), sous réserve de la présentation d'un certificat médical, et de l'impossibilité pour le prestataire qui assure la restauration scolaire de fournir un repas répondant aux prescriptions médicales	Tarif pour un 1/4 d'heure	0.31 €
--	----------------------------------	---------------

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le secrétaire de séance,
M. GARNIER

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

Le Maire, Yvon TAILLARD

Délibération exécutoire à la date de publication.

